

EN DIRECT DE LA COLLINE PARLEMENTAIRE



Le monde au lendemain de la guerre du Golfe

■ La guerre du Golfe s'est déroulée à un rythme essouffant. À peine six semaines après le début des opérations militaires offensives déclenchées par la coalition multinationale contre l'Irak, le président des États-Unis, George Bush, en ordonnait l'interruption le 27 février, en déclarant que le Koweït était désormais libre et que l'armée irakienne était vaincue. Le 3 mars, l'Irak acceptait la résolution par laquelle le Conseil de sécurité de l'ONU fixait les conditions d'un cessez-le-feu permanent.

La Chambre des communes avait suspendu ses travaux le 22 janvier, après le vote qui avait autorisé le gouvernement à appuyer les Nations Unies désireuses de mettre fin à l'agression de l'Irak. Elle a repris ses travaux le 25 février, mais entre-temps, un comité spécial mixte relevant des comités permanents des Affaires extérieures et de la Défense nationale s'est réuni régulièrement pour écouter divers ministres et fonctionnaires lui présenter des comptes rendus sur la guerre. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Joe Clark, s'est adressé à lui le 29 janvier, puis les 6, 13, 21 et 22 février, tandis que son collègue de la Défense nationale, Bill McKnight, a fait de même le 31 janvier et les 12 et 20 février.

Le 12 février, le Canada a transmis au Secrétaire général de l'ONU une proposition concernant la tenue, sous l'égide de l'ONU, d'un sommet mondial qui s'intitulait «Les instruments de guerre et les armes de destruction massive». M. Clark a de nouveau abordé cette proposition le lendemain, devant le comité mixte de la Chambre.

Le 6 mars, M. Clark a déposé à la Chambre et à l'ONU le premier rapport annuel du Canada sur les exportations militaires ; il remplissait ainsi un engagement qu'il avait

formulé dans un discours prononcé devant l'Assemblée générale de l'ONU en septembre 1990, quand il avait insisté sur la nécessité de rendre aussi «transparents» que possible les transferts et les acquisitions d'armes.

M. Clark s'est rendu au Moyen-Orient immédiatement après la guerre, et a fait un compte rendu de son voyage le 15 mars, en chambre. Outre qu'il est allé à Washington, il a été de passage en Jordanie, en Israël, en Arabie saoudite, en Syrie, en Iran et au Koweït. Il a par ailleurs renseigné le Comité des affaires extérieures de la Chambre, le 21 mars, sur ce même voyage. Aux yeux de M. Clark, la paix et la sécurité dans la région dépendent fondamentalement de la question palestinienne ; pour lui, on saura au cours des six à douze prochains mois si la guerre avec l'Irak a véritablement fait virer le cours de l'histoire et marqué l'aube d'une ère nouvelle pour le Moyen-Orient.

Le 20 mars, M. Clark a témoigné devant le Comité de la défense, au sujet des propositions du gouvernement en matière de commerce des armes. Il a alors admis que des représentants du gouvernement avaient des réserves sur la proposition canadienne de tenir un sommet mondial, et il a qualifié de «sceptiques» les réactions d'autres grandes puissances siégeant au Conseil de sécurité. Il a cependant déclaré que le critique libéral pour les Affaires extérieures, Lloyd Axworthy, lui paraissait beaucoup trop sombre et alarmiste quand il évoquait une reprise de la course aux armements dans le Moyen-Orient.

De nouvelles règles en Chambre

■ Le parlement a interrompu ses travaux le 12 avril après avoir adopté un projet de loi qui modifie le Règlement de la Chambre en limitant à quinze minutes (au lieu de vingt) la durée des discours des députés, en retranchant quarante jours au calendrier de la Chambre et en ajoutant cinq heures à la semaine de travail sur la colline. En outre, les comités des Communes ont été restructurés, de sorte que les vingt comités permanents sont maintenant répartis en cinq groupes : gestion (trois comités) ; ressources humaines (neuf comités, y compris Emploi et Immigration, et Affaires

autochtones) ; ressources naturelles (quatre, dont l'Environnement) ; affaires économiques (cinq, y compris les Affaires extérieures et le Commerce extérieur) ; et affaires ministérielles (cinq, dont la Défense nationale et les Affaires des anciens combattants). Chaque groupe comprendra deux comités législatifs, auxquels le gouvernement pourra demander d'examiner des documents de loi.

La Chambre a été convoquée pour une troisième session avec le discours du trône prononcé le 13 mai.

Remaniement ministériel

■ Le 21 avril, le premier ministre Mulroney a annoncé un remaniement ministériel important. Ainsi, Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures depuis 1984, devient ministre chargé des Affaires constitutionnelles et président du Conseil privé ; Barbara McDougall (député de la région de Toronto), le remplace aux Affaires extérieures et laisse le portefeuille de l'Emploi et de l'Immigration à Bernard Valcourt, du Nouveau-Brunswick ; Michael Wilson, autrefois aux Finances, devient ministre de l'Industrie, de la Science et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur ; Jean Charest revient au cabinet en qualité de ministre de l'Environnement, et Marcel Masse, qui a été longtemps ministre des Communications, passe à la Défense nationale.

Rapports des comités

■ Le 21 mars, le Comité des affaires extérieures (Communes) a présenté son septième rapport, qui émanait de son Sous-comité de la dette internationale, présidé par Walter McLean. Le rapport intitulé «Questions sans réponse, espoirs incertains» a paru dans le feuillet 105 des délibérations du Comité. Malgré une allure discrète, il critiquait sévèrement la réponse que le gouvernement avait donnée en novembre 1990 à son rapport de juin 1990, qui s'intitulait «L'avenir du monde et les intérêts du Canada dans le dossier de l'endettement du tiers-monde». «La réponse est décourageante, surtout par son caractère

évasif et par ce qu'elle ne dit pas ... le gouvernement rejette la plupart des recommandations du Comité sans proposer de solutions de rechange.» Le Comité exhorte le gouvernement à formuler des propositions audacieuses et novatrices sur l'allègement de la dette des pays peu développés, des propositions qui rappelleraient l'énergie politique ayant caractérisé la participation du premier ministre au Sommet pour l'enfance et son idée de tenir un sommet mondial sur le commerce des armes.

■ Le 25 mars, le Comité de l'environnement (Communes), sous la présidence de David MacDonald, a déposé son troisième rapport en Chambre. Celui-ci portait sur le réchauffement de la planète et s'intitulait «En rupture d'équilibre : le risque de changements climatiques irréversibles» ; il contenait environ vingt-cinq recommandations qui visaient à modifier l'attitude indifférente des Canadiens et Canadiennes, attitude qui les conduit à mener une vie bien moins efficace, bien plus coûteuse et bien moins économique qu'elle pourrait l'être. Parmi les recommandations figurent les suivantes : i) que le Canada prenne immédiatement des mesures pour réduire sensiblement le taux d'émission des gaz causant l'effet de serre, de manière qu'une réduction de 20 p. 100 des émissions de CO₂ de source humaine (comparativement au niveau de 1988), d'ici l'an 2005, constitue l'objectif provisoire minimal du gouvernement ; ii) que la politique énergétique du Canada mette l'accent en priorité sur une utilisation plus efficace et plus économique de l'énergie ; iii) que le gouvernement lie son aide extérieure et ses accords commerciaux au dossier environnemental de ses partenaires ; iv) que, de concert avec les ministères de l'Environnement et des Finances, le Vérificateur général procède à des vérifications environnementales pour garantir que tous les ministères et organismes fédéraux mettent en oeuvre des procédés d'évaluation environnementale, et pour contrôler l'efficacité des programmes environnementaux. □

— GREGORY WIRICK